

# BULLETIN D'INFORMATION COMMUNE DE RESSONS LE LONG

N° 17

JANVIER 2006

SOMMAIRE	
1	6 MOIS
2	LE P.L.U.
3	ASSAINISSEMENT
4	GAZ
5	SECURITE ROUTIERE
6	AMENAGEMENT AVENUE DE LA GARE
7	ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
8	INFOS
9	DATES
10	ETAT CIVIL
11	CONTACTS



**SECRETARIAT** : Lundi de 14h à 17h  
Vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h  
Tél. /fax : 03 23 74 21 12  
E-mail : [mairie.ressons-le-long@wanadoo.fr](mailto:mairie.ressons-le-long@wanadoo.fr)  
Site : <http://mairieressonslelong.free.fr>

## 1 – 6 Mois

Au-delà de toutes les actions concernant directement notre village, ce sont les événements concernant l'entreprise VICO qui nous interpellent : un plan de restructuration, un plan de licenciements, des termes que l'on entend souvent dans les médias, mais là qui nous touchent directement.

Les élus du canton sont mobilisés pour favoriser le dialogue entre les partenaires sociaux, permettre de limiter le nombre de licenciements et assurer la pérennité du site. SOLIDARITE, un mot qui nous interpelle tous.

Les actions municipales de ce semestre 2005 :

➤ **Des réunions :**

- 3 Conseils municipaux les 30 Juin, 21 Septembre et 08 décembre.
- Réunions internes notamment Commission Communication, Commission Assainissement, C.C.A.S.,...
- Participation aux organismes intercommunaux : Communauté de Communes, SEPOAS, Conseil d'école, USEDA,....
- Accueil d'une réunion du Conseil Communautaire dans notre salle St Georges le 14 décembre

➤ **Manifestations parmi d'autres pour notre village**

- Commémoration du 14 Juillet
- 25 août : Brocante
- 18 septembre : Journée du patrimoine
- 2 octobre : 3 heures V.T.T.
- 3 et 4 décembre : Téléthon récoltant 709.23€
- 9 décembre : Visite du père Noël
- 8 janvier : Randonnée pédestre découverte du Patrimoine



Notre village vit. Des bénévoles, des associations existent. Rejoignons-les.

Des dossiers qui se concluent, d'autres qui « piétinent ».

P.L.U., ASSAINISSEMENT, GAZ, ENFOUISSEMENT DES RESEAUX, AMENAGEMENTS PAYSAGERS, SECURITE...

Des dossiers évoqués dans chaque bulletin. La patience et la persévérance sont des compétences qu'il nous faut obtenir tellement la simplification des démarches semble n'être qu'un mot entendu près des hautes instances...

Les 6 mois sont aussi marqués par une grande et rapide évolution des aides qui peuvent être versées à notre collectivité pour l'aider à financer nos projets.

L'ETAT (par sa DGE « Dotation Générale Equipement » et indirectement par l'Agence de l'Eau), la Région (par le FRAPP, Fonds Régional d'Aide aux Pays de Picardie, qui a remplacé le FRDL) le Département (qui met en place le CDDL « Contrat Départemental de Développement Local), toutes ces institutions qui nous apportent leur aide (nécessaire à nos collectivités rurales) semblent s'être donné le mot pour être moins généreuses :

- des dossiers (qui doivent être très motivés) retardés ou refusés, des taux de subvention en baisse. Une rigueur brutale qui bouleverse nos actions, nos projets et qui nous oblige à nous adapter afin de poursuivre le « développement » de notre village.

Des risques d'arrêt d'aide de projets en cours existent. Ce serait une aberration, et de l'argent gâché... Vous pouvez compter sur notre ténacité face à cette nouvelle réalité.

## **2 – LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)**

Le P.L.U. est maintenant notre document d'urbanisme. Celui-ci a été rendu effectif par les services de l'Etat à la date du 17 septembre 2005.

De plus, après cette officialisation, le D.P.U. (Droit de Préemption Urbain) a été renouvelé lors du conseil municipal du 21 Septembre 2005.

Tout permis de construire ou autorisation de travaux sont ainsi soumis au règlement de ce P.L.U.

A noter, en conformité avec la loi, nous nous sommes dotés dans le cadre du SEPOAS (structure intercommunale regroupant les communes des cantons de Vic sur Aisne et d'Attichy) du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Ce service en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006 a comme mission d'effectuer les contrôles de conception et de réalisation du système d'assainissement autonome dans le cadre d'une demande de permis de construire.

**Rappel** : C'est Michel LEFRANC notre spécialiste et le signataire des dossiers d'instruction d'urbanisme.

### **3 – L'ASSAINISSEMENT**

Cela fait des années que l'on vous en parle.

Pour se mettre en conformité avec la Loi, nous avons initié ce projet. Ce dernier a mobilisé beaucoup d'énergie au sein de notre Conseil Municipal, et nous nous sommes aperçus progressivement qu'il devenait important et nécessaire.

En effet, de nombreux habitants attendent une solution car ils savent que leur système n'est pas fonctionnel, d'autres savent aussi qu'ils ne sont pas aux normes car branchés directement et illégalement dans le réseau d'eau pluviale donc avec rejet direct dans l'Aisne avec les conséquences évidentes sur l'environnement, d'autres parmi nous qui déposent un permis de construire regrettent d'avoir un système d'épandage à installer et à financer.

Ces raisons font que le Conseil Municipal a, comme priorité, le souci d'avancer un projet d'assainissement pour notre village.

De plus, nous sommes conscients que la mise en place d'un tel service serait un atout pour notre village et une assurance de développement et d'attractivité.

Notre projet arrive au stade de finalisation.

La dernière étude se termine.

Effectuée par le cabinet G2C Environnement, elle constitue le « dossier Loi sur l'Eau » pour la construction d'une station d'épuration et a été présentée à la Police de l'Eau qui l'a acceptée avec les normes de rejet prescrites et qui sera soumis à Autorisation.

L'emplacement du site est retenu, et il nous reste à choisir le type de traitement. Notre commission assainissement travaille sur ce sujet, et après visite de sites, le choix est maintenant fait.

Nous avons retenu un site écologique qui s'appuie sur des mécanismes naturels pour l'épuration d'eau (filtration, dégradations bactériennes, assimilation par les plantes). Ce système comprend des filtres plantés de roseaux. Il est adapté aux collectivités rurales et présente à notre avis beaucoup d'avantages.

Il serait situé dans une zone centrale de notre village au Nord de Poulandon et nous vous le présenterons quand les dernières vérifications et propositions de constructeurs sur notre lieu nous seront fournies.

Cependant, après toutes ces études, nous voilà confrontés à une nouvelle difficulté.

Les subventions promises et prévues dans notre financement ne seraient plus possibles ou seraient reportées.

Après un moment de lassitude, nous sommes repartis encore plus déterminés en faisant valoir nos atouts.

Nous renouvelons donc avec insistance auprès de nos partenaires (Agence de l'Eau et Conseil Général) nos demandes de subvention pour aboutir à des travaux en 2006.

Vous comprenez que les simulations financières sont délicates sans assurance du niveau d'engagement extérieur.

Sans un financement, il est aussi évident que nous devrions adapter notre projet.

Ce serait dommageable pour notre collectivité, et regrettable au regard de l'énergie et des sommes déjà dépensées à ce sujet.

Dès que ce dossier aura avancé (favorablement !) nous vous en tiendrons informés.

### **4 – LE GAZ**

Seules les habitations situées le long de la RN31 (Vache Noire et Pontarcher) impasse du Bout de Gorgny ou à la Montagne ne sont pas desservies pour le moment.

## **5 – SECURITE ROUTIERE**

La commission a travaillé sur le sujet et fait des propositions d'aménagements.

Le Conseil Général (Voirie Départementale) a fait faire une étude diagnostic de sécurité pour une partie de la traversée de notre village.

Voulant que ce dossier avance, nous avons fait une demande aux différentes instances pour mettre en place des tests d'aménagements en 4 ou 5 endroits du village, et allons déposer des demandes de subventions qui sont conditionnées aux résultats de l'étude financée par le Conseil Général et dont nous n'avons pas encore les résultats.

## **6 – AMENAGEMENT Avenue de la Gare – Rue de Coeuvres**

Un projet commun avec Montigny-Lengrain et Vic Sur Aisne est prêt, pour l'aménagement des trottoirs et la sécurité. Reste à obtenir le financement ....puisque le coût pour Resson (hors enfouissement des réseaux) est de 94 240 €.

## **7 – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX**

Nous voulons le poursuivre. C'est un apport de sécurité, de confort, et de mise en valeur de notre patrimoine. Mais les aides se raréfient...

En collaboration avec l'USEDA, une nouvelle tranche est programmée. Elle comprendra la rue de Poulandon et une partie de la rue de Mainville. Programmation fin 2006 et début 2007.

Une étude est demandée pour l'avenue de la Gare et la rue de Coeuvres, puis pour Cheneux et Montois.

## **8 – INFOS DIVERSES**

### **OPERATION FACADES et travaux logement**

Des aides sont possibles.

Le Conseil Municipal a renouvelé sa participation à l'opération façades pour 2006. Si vous avez des projets, profitez-en. Cette opération programmée sur plusieurs années devrait se terminer. (Document OPAH joint à ce bulletin).

### **ACHAT ET ECHANGE DE TERRAINS**

- Achat de la parcelle cadastrée C 620 d'une contenance de 103 m<sup>2</sup>, appartenant à Mr et Mme REMY, au prix de 765 € (partie haute de la sente rejoignant le chemin de la Trésorerie).
- Echange au niveau des parcelles ZI 23, ZI 24, ZI 46, et ZH 26 avec Mr Rémy CARRIER devant permettre l'implantation du site de traitement des eaux usées (au nord de Poulandon).
- Projet d'achat de la parcelle cadastrée ZK 118 d'une contenance de 461 m<sup>2</sup>, appartenant à Mr René PETIT (rue du Routy devant permettre un accès futur à la zone de la trésorerie).

### **BUDGET 2006**

La préparation du Budget Primitif 2006 sera la prochaine réflexion du Conseil Municipal. Il sera particulièrement délicat compte tenu des incertitudes et des baisses des aides octroyées et nous ferons des choix. Gérer de façon rigoureuse reste notre priorité.

## **ECOLES**

- Ouverture d'une classe supplémentaire à Montigny-Lengrain. Classe de CE1/CE2 avec Monsieur Pierre GAUTIER ;
- 133 enfants scolarisés au sein de notre regroupement scolaire.
- Cantine à Montigny-Lengrain Tél. 03.23.55.03.23 - 4.30 €/repas
- Halte garderie à Montigny-Lengrain Tél. 03.23.55.00.10 - 1€ ½ heure
- Halte garderie à Ressons le Long Tél. 03.23.74.30.72 - 1€ ½ heure

➤ Participation des écoles primaires de Ressons à la journée de l'environnement. Nettoyage de la « Gabrielle » le samedi 17 septembre. Travail en classe sur le sujet. Souhait d'une communication auprès de la population par la diffusion du texte ci-après :

*« L'école de Ressons le long a fait un geste pour l'environnement à l'occasion de l'opération « nettoyons la nature » le samedi 17 septembre.*

*Nous, les élèves, avons ramassé les déchets qui avaient été jetés à « La Gabrielle ».*

*Il ne faut pas polluer « La Gabrielle », au contraire il faut la protéger, la nettoyer de sa saleté, de sa puanteur. Nous vous prions de la protéger.*

*Nous voudrions vous dire, de prendre toujours un sac plastique quand vous partez en promenade dans les bois, au cas où il n'y a pas de poubelles. Quand quelqu'un voit un papier qu'il le ramasse !*

*Maintenant pensez à faire un geste tous les jours, triez vos déchets et nous n'aurons plus besoin de faire l'opération « nettoyons la nature ». Vous ferez ces gestes sans y penser.*

*Nous espérons que vous voudrez bien nous aider à lutter contre la pollution de notre commune. Aidez-nous à sauver la planète pour qu'elle soit propre !! »*

Merci aux enfants et à leurs enseignants de nous aider à préserver notre environnement.

## **LE CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES**

➤ La solidarité est l'affaire de tous. Elle est la raison d'être du C.C.A.S. qui voit ses actions dans ce sens se développer. Discrètement, efficacement les membres du C.C.A.S. essaient d'apporter de l'aide matérielle et amicale. Les événements que certains d'entre nous subissent, nous fragilisent. N'hésitez pas à vous rapprocher des membres du C.C.A.S.

Ils peuvent aussi vous mettre en relation avec l'Association « Emplois et Services » ainsi qu'avec le Bureau Intercommunal de l'Emploi.

➤ Un contact dédié pour le soutien dans un dossier de surendettement ou une situation financière difficile prévue.

➤ Opération « Brioches » : 623 € au bénéfice des Papillons Blancs

➤ Cadeaux de fin d'année pour les anciens

➤ Cadeaux de naissance

➤ Goûter et échanges entre enfants des écoles et anciens prévu le 27 janvier 2006

➤ En prévision ce printemps, repas pour les anciens

## **ACTIVITES**

Suite à l'accord que nous avons avec Ambleny, des animations communes vous sont proposées (Centre de Loisirs Sans Hébergement pendant l'année scolaire et les vacances, Club multi-sports, accueil et projet ados...)

Contactez l'animateur Thibaud THIBAUD au 03.23.74.14.87.

## DECORATIONS

Pour Noël, vous avez pu apprécier la décoration de notre mairie mise en place par Chantal GUERIN et Nicolas REBEROT aidés de Gérard PATURLANNE.

Certaines maisons étaient particulièrement remarquables avec une mention pour celles de Gorgny... Bravo...

## CIVISME

Toujours des gestes isolés qui perturbent la vie des autres :

- Sécurité routière : **Prudence !!!**
- Bruits divers – Feux – Malveillance : **Pensons à autrui !!!**
- Chiens divaguants : Cela devient insupportable avec des chiens dangereux (des incidents ont eu lieu). **Le propriétaire est responsable.**
- Propreté : Des ordures jetées, des bouteilles, des excréments de chiens : **arrêtons ces gestes irresponsables !!!**
- Stationnement des poids lourds : Ceux-ci occupent nos places publiques, dégradent par leur importance des lieux non adaptés, gênent le voisinage par le bruit : ce sujet est évoqué régulièrement en Conseil Municipal et **sans prise de conscience personnelle**, nous serons contraints de prendre un arrêté d'interdiction...

## INTERCOMMUNALITE

Celle-ci progresse encore avec la nouvelle compétence de la C.C.P.V.A. (culture) et l'entrée de la Communauté de Communes dans le « Pays du Soissonnais » qui va regrouper ainsi 100 000 habitants au sein de 5 Communautés de Communes ou Communauté d'Agglomération.

## CHANTS ET DANSES DE FRANCE

Cette année, l'association **Chants et Danses de France** sort un quatrième CD de musiques traditionnelles : **SOLOPIPO** par le groupe **la Rochonnière**. Vous y trouverez des musiques de bal folk provenant de Bretagne, du Berry, du Béarn, d'Auvergne et du Poitou.

*Vous pouvez vous procurer le CD à :*

Chants et Danses de France – 14 rue du Cleux – 02290 Ressons le long  
(16 € + 2,50 € de frais de port)



## **9 – DATES**

18 février :	Soirée St Valentin, Comité d'Animation et des Fêtes
21 février :	Assemblée Générale du Comité d'Animation et des Fêtes
18 mars :	Soirée dansante, Comité d'Animation et des Fêtes
2 avril :	Loto, Comité d'Animation et des Fêtes
29 et 30 avril :	Fête Patronale, Comité d'Animation et des Fêtes
8 mai :	Cérémonie commémoration 1945, Rendez-vous place de la Mairie 11h45
21 juin :	Fête de la Musique
13 et 14 juillet :	Fête Nationale, Comité d'Animation et des Fêtes
20 août :	Broc'tout, Comité d'Animation et des Fêtes
<b>10 mai :</b>	<b>Collecte des encombrants</b>

## 10 – ETAT CIVIL

### Naissances :

Arwen ROGER le 31 juillet  
Elsa-Marivie BEZOUÏ le 05 août  
Mathis COUDERT le 24 novembre

### Décès :

Mme Ginette GERNEZ le 08 décembre  
Mr Pierre LOSSON le 27 décembre

*Bienvenue aux familles : BELLOLI - TARRASO - SOMMERARD - AGUIAR - RUELLE*  
Si vous venez d'arriver, et n'avez pas été cités, faites-vous connaître en mairie.

## 11 – CONTACTS

Les élus et les conseillers municipaux sont à votre disposition

Eric DEBOSQUE n° 03 23 74 23 14  
Michel LEFRANC n° 03 23 74 28 51 en charge plus particulièrement de l'urbanisme  
Nicolas REBEROT n° 06 82 04 46 28 en charge des animations et des activités associatives  
René VERON n° 03 23 74 23 10 en charge de la gestion des bâtiments communaux  
Patricia LUCOT n° 03 23 74 27 72 en charge de la solidarité et du C.C.A.S.

## *MEILLEURS VŒUX 2006*

*En ces temps difficiles, que cette année soit  
inscrite sous le signe de la Solidarité et du  
Civisme dans notre Village.*

Vous trouverez joints avec ce bulletin, les documents suivants :

- Guide d'accueil à Ressons le Long à conserver
- Bulletin de la CCPVA
- Document OPAH du SEPOAS
- Calendrier de collecte des ordures ménagères
- Programme d'animation de l'A.P.C.V.
- Document d'information de l'Association Emplois et Services